

> La mobilité à Québec

Modification des limites de zones de permis de stationnement 6 et 31

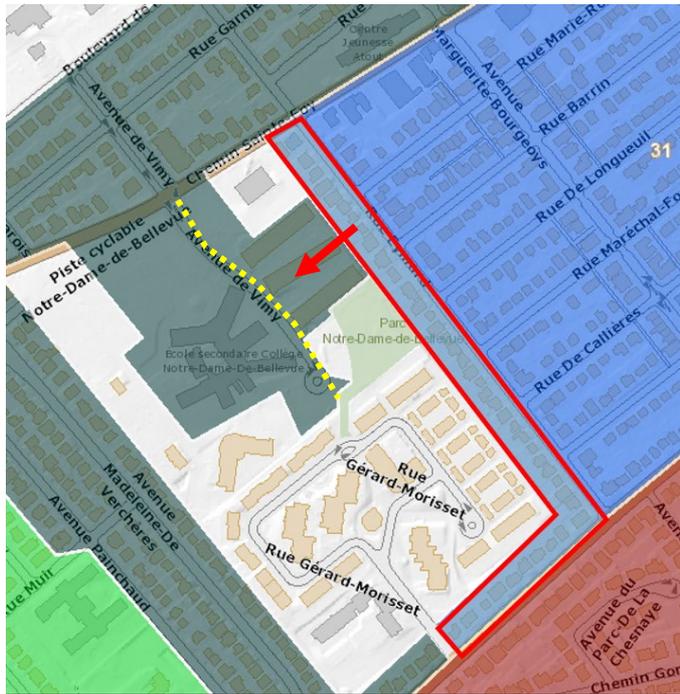
Présentation au Conseil de quartier de Saint-Sacrement
12 novembre 2024



Objectifs

- Présenter un état de la situation
- Modification demandée
- Scénario projeté
- **Résultats du sondage mené auprès des détenteurs de permis de stationnement**

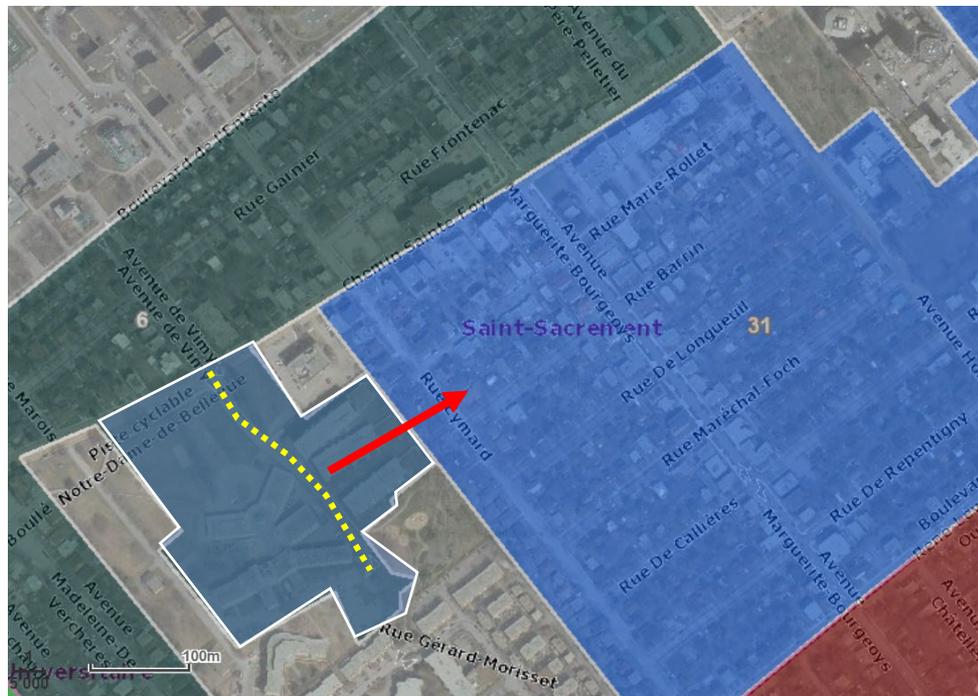
Demande des résidents de l'avenue de Vimy



Lors de la rencontre sur le réaménagement de l'avenue de Vimy, les résidents ont demandé à :

- Transférer l'extrémité ouest de la zone 31 (à l'ouest de la rue Eymard) dans la zone 6 pour leur permettre de stationner leurs véhicules dans la rue Eymard

Situation projetée



Le STMI recommande plutôt de :

- Basculer le secteur de l'avenue de Vimy situé au sud du chemin Sainte-Foy dans la zone 31

Démarche de consultation

- À la suite de la présentation faite en séance du conseil de quartier de Saint-Sacrement le 10 septembre 2024, l'avis en salle des participants était partagé.
- Il a été convenu de procéder à un **sondage auprès des détenteurs de permis de stationnement** afin de connaître leur préférence envers l'un ou l'autre des scénarios :
 - A : maintien de la situation actuelle
 - B : adoption des modifications proposées

Sondage

- Envoi postal aux détenteurs d'un permis de stationnement en cours de validité demeurant dans le secteur visé par la modification
- 33 répondants en tout, dont 28 répondants dont le permis de stationnement a été validé, que ce soit pour l'année 2023-2024 ou l'année 2024-2025.

Résultats du sondage

- Le vote est divisé :
 - 14 répondants en faveur du maintien de la situation actuelle
 - 14 répondants en faveur de la modification proposée

Votes par adresse	825	835	845	850	Total
Situation actuelle	5	7	2		14
Modification	3	3	7	1	14

Autre considération

- Considérant l'avis partagé des résidants,
- Considérant la tendance à favoriser le maintien de la situation actuelle lorsque l'adresse au domicile est situé plus à proximité du Chemin Sainte-Foy,
- Considérant le projet de construction en cours à proximité du Chemin Sainte-Foy,
- Le STMI recommande le maintien de la situation actuelle.

**Merci pour votre
attention**

